



MAIRIE DE MILLY-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMÉRO D'ORDRE	RÉFÉRENCE	INTITULÉ	DÉCISION
45	DEL.01.10.25.01	Approbation de la charte révisée du Parc naturel régional du Gâtinais français, emportant adhésion au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français	Adoptée à la majorité (3 CONTRE de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE et Monsieur LEBRUN et 1 ABSTENTION de Madame FROGER)
46	DEL.01.10.25.02	Décision modificative n° 2 du budget principal 2025 de la Ville	Adoptée à l'unanimité (5 ABSTENTIONS de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE, PAPI, FROGER et Monsieur LEBRUN)
47	DEL.01.10.25.03	Modification des durées d'amortissement au budget principal de la Ville	Adoptée à la majorité (2 CONTRE de Mesdames PAPI et FROGER et 3 ABSTENTIONS de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE et Monsieur LEBRUN)
48	DEL.01.10.25.04	Modification des durées d'amortissement au budget annexe « Bâtiments sociaux »	Adoptée à la majorité (2 CONTRE de Mesdames PAPI et FROGER et 3 ABSTENTIONS de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE et Monsieur LEBRUN)
49	DEL.01.10.25.05	Admission en non-valeur de créances au budget principal	Adoptée à l'unanimité (3 ABSTENTIONS de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE et Monsieur LEBRUN)
50	DEL.01.10.25.06	Modification du tableau des emplois	Adoptée à la majorité (2 CONTRE de Madame BOSC BIERNE et Monsieur LEBRUN)

51	DEL.01.10.25.07	Acquisition des parcelles cadastrées AD 40 et AD 54	Adoptée à l'unanimité sans abstention
52	DEL.01.10.25.08	Rectification de la délibération n°DEL.25.06.25.07 relative à l'acquisition de la parcelle boisée cadastrée A 548 au lieu-dit « Roches des Anges »	Adoptée à l'unanimité sans abstention
53	DEL.01.10.25.09	Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public.	Adoptée à la majorité (3 CONTRE de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE et Monsieur LEBRUN et 1 ABSTENTION de Madame FROGER)

Affiché le 02 octobre 2025

**La secrétaire de séance,
Virginie FLAUX.**

**Le Maire,
Bernard BOULEY.**